



FORCE OUVRIERE

<http://fo.latecoere.free.fr>

*L'efficacité  
Réformiste*

**LATECOERE**  
**TOULOUSE – GIMONT**  
**CORNEBARRIEU**

A Toulouse, le 12 Octobre 2010

## **POLITIQUE SALARIALE** **DES AVANCEES, MAIS POUR 2011**

**2010** Dans le rapport de fin de mission de conciliation signé par le Directoire devant le tribunal de commerce de Toulouse, texte qui a permis de sauver la Société d'une liquidation, **nos salaires sont devenus une 'variable d'ajustement'** et la Direction a pris l'engagement de ne pas augmenter la masse salariale en 2010.

Cette année, malgré l'ensemble de nos arguments, les représentants de la Direction Générale n'ont pas dérogé à leur engagement envers les banquiers. Ils vont donc soumettre à l'approbation des organisations syndicales un texte avec leurs ultimes propositions, à savoir :

- ✚ **Prime de 500 € fixe** par salariés versée en décembre 2010
- ✚ **Promotions** en décembre 2010 sans augmentation de salaire (changements de coefficient pour les personnels non-cadres)
- ✚ **Revalorisation du salaire plancher** de 2% à effet du **1<sup>er</sup> mars 2010** portant son montant à 1540 € (rétroactif sur bulletin de salaire d'octobre 2010)
- ✚ **Revalorisation de la valeur du point société** de 1% à effet du **1<sup>er</sup> mars 2010** (rétroactif sur bulletin de salaire d'octobre 2010)
- ✚ **Mise aux salaires minis** des promotions automatiques appliquée au **1<sup>er</sup> janvier 2011** (application de l'accord)

**FO ne signera** pas ce texte trop éloigné de **la position votée** lors des différentes Assemblées Générales :

*Demande d'une augmentation **significative** de la Masse Salariale **s'apparentant** à l'alignement d'Airbus*

**2011** Concernant la politique salariale de l'an prochain, le Président du Directoire s'est engagé, comme nous le lui avons demandé, **à augmenter la masse salariale de 2,5%**. Nous portons ci-dessous la réponse de Francois BERTRAND à notre courrier du 7 octobre 2010.

**FO accueille** favorablement cette première avancée. Nous préparons maintenant **les arguments pour négocier** avant la fin de l'année les **dates d'application et la ventilation de l'augmentation** en AG et AI. **La clause de revoyure** permettra courant 2011 de revenir à **l'alignement sur la politique salariale AIRBUS**.

# LATECOERE

S.A. au capital de 19 210 000 €  
SIEGE SOCIAL et ETABLISSEMENT PRINCIPAL  
135, rue de Paris  
B.P. 5211

31079 TOULOUSE Cedex 5  
Tél. 05 61 87 17 10  
Internet : www.latecoere.fr  
SIREN 527 020 888 0005 - APE 301 B  
N° Identification TVA : FR-52724051 899

REF : 08-2010 FB/CC

Copie :

Marc BERGER, DS CGT Latécoère  
Thierry THOMAS, DS CFE-CGC Latécoère

Monsieur le Secrétaire,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 7 Octobre, auquel fait echo le tract de la CGC du 8 octobre et je souhaite vous apporter une réponse dans les meilleurs délais.

La situation de l'entreprise est délicate, l'année 2009 s'est soldée par un déficit record et seule la négociation avec les banques nous a permis de passer un cap critique en matière de trésorerie. La rentabilité de la branche Aérostructures est encore trop faible ; elle était négative au 1<sup>er</sup> semestre 2010 et nous devons l'améliorer significativement : il faut revenir positif en 2011. Le dollar, après s'être redressé au printemps recule de nouveau. Nos marges de manoeuvre sont donc étroites. C'est ce qui explique le gel des augmentations en 2010.

Malgré ce contexte, nous avons tenu à respecter les accords d'entreprise : nous avons augmenté les primes d'ancienneté, revalorisé le salaire minimum à 1540€ et prévu d'ajuster au salaire minimum les salaires des cadres promus automatiquement. Tout ceci représente une augmentation de la masse salariale d'environ 0,5% en 2010.

De plus, pour récompenser les efforts accomplis par l'ensemble du personnel, nous avons décidé d'attribuer une prime exceptionnelle de 500€ par personne. Cette prime, d'un montant uniforme, a aussi pour objectif de porter une attention plus particulière aux plus bas salaires. Enfin, nous allons réaliser une campagne de promotion (exceptionnellement sans augmentation) pour les salariés non-cadres.

Toutes ces mesures montrent que nous sommes conscients de l'implication du personnel ; elles constituent un encouragement à poursuivre l'effort pour qu'ensemble nous redressions la situation de notre entreprise.

Nous entendons l'inquiétude des salariés que vous nous rapportez sur l'évolution du Groupe dans la perspective de la consolidation des Aérostructures. Soyez assurés que nous prenons les dispositions pour défendre les intérêts et la pérennité de l'entreprise ; nous aurons l'occasion d'y revenir lors de notre prochaine réunion d'information des salariés, le 27 Octobre.

ETABLISSEMENTS SECONDAIRES  
CORNEBARRIEU : ZA Jean-Marcel - Route de Toulouse - BP10 - 31700 Cornibarrieu - Tél. 05 61 05 30 00 - Fax : 05 61 65 24 50  
GIMONT : ZA Lebouras 32200 GIMONT - Tél. 05 62 59 32 00 - Fax 05 63 93 32 28  
PARIS : 78, avenue Malesherbes 75116 PARIS - Tél. 01 47 20 54 99 - Fax 01 40 70 16 89

Par ailleurs, la communication des derniers jours assurée par l'encadrement et la DRH montre un besoin accru de présence de la direction et de l'encadrement auprès des équipes, nous allons travailler dans ce sens et nous le ferons en concertation avec les représentants du personnel.

Enfin, vous nous interpellez sur la politique salariale 2011 ; je souhaite ici cadrer les discussions qui auront lieu sur ce sujet.

Nous avons obtenu un important soutien des banques qui ont accepté de reporter à fin 2011 les échéances de remboursement de 2009 et 2010, de transformer 20% des emprunts en obligations convertibles en actions et de nous accorder de nouvelles couvertures de change Euro/Dollar. Ce soutien a été obtenu car nous nous sommes engagés sur un business plan ambitieux et réaliste. C'est désormais notre feuille de route, nous devons absolument la tenir. Dans ce business plan, nous avons pris des engagements en matière d'achats, de frais de personnel, de frais généraux, d'investissements, ... Pour 2011, nous avons budgété 2,5% d'évolution des frais de personnel.

Vous demandez à appliquer une augmentation de salaire début 2011. Nous recommandons que cela permette d'accélérer la récompense des efforts réalisés par le personnel ; les dates d'application, comme les pourcentages sont des éléments de négociation. L'expérience montre que, pour les non-cadres, deux campagnes d'ALS à 6 mois d'intervalle sont pertinentes.

Comme vous, nous sommes attachés au dialogue social qui a contribué au développement de l'entreprise et qui a fait ses preuves dans les belles années et dans les années plus difficiles ; je demande donc à la Direction des Ressources Humaines d'ouvrir par anticipation les Négociations Annuelles Obligatoires de 2011, d'ici un mois et avec pour objectif de conclure avant la fin de l'année.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président du Directoire



François BERTRAND

Copie :

Pierre BURELLO, DRH Groupe  
Eric GILLARD, Directeur Aérostructures  
Martial VAIDIE, DRH Latécoère

ETABLISSEMENTS SECONDAIRES  
CORNEBARRIEU : ZA Jean-Marcel - Route de Toulouse - BP10 - 31700 Cornibarrieu - Tél. 05 61 05 30 00 - Fax : 05 61 65 24 50  
GIMONT : ZA Lebouras 32200 GIMONT - Tél. 05 62 59 32 00 - Fax 05 63 93 32 28  
PARIS : 78, avenue Malesherbes 75116 PARIS - Tél. 01 47 20 54 99 - Fax 01 40 70 16 89